



A Etreilles, le 30/03/2026

## **Grève illimitée à Concentrix Vitré dès le 31 mars jusqu'à annulation de la DUE !!**

Suite au désaccord entre toutes les organisations syndicales et la direction lors des négociations annuelles obligatoires, **la direction a communiqué sa décision unilatérale (DUE), qui consiste à modifier des acquis, ce qui n'est pas légal selon nous (arbitrage demandé à l'inspection du travail) :**

- **Gel de la prime d'ancienneté** (ceux qui allaient avoir 2 ans d'ancienneté ne percevront pas la prime de 30€ par mois, ceux qui allaient avoir 3 ans resteront à 30 au lieu de 40 et ceux qui allaient avoir 5 ans resteront à 40 au lieu de 50€. Cela va dans la continuité de l'année dernière où cette prime avait été supprimée pour les nouveaux arrivants.
- **Conditionnement de la prise en charge de la mutuelle** (70% au lieu de 80% si le taux de sinistralité est supérieur à 102%).

Nouveauté cette année, même le directeur se désolidarise de la dernière proposition ainsi que de la DUE, qui seraient celles de la direction France !!

La seule perspective pour **les nouveaux**, c'est le SMIC à vie et pour **les salariés fidèles** depuis de nombreuses années, **c'est la baisse continue du pouvoir d'achat, accentuée par la hausse du carburant !!!**

**Mobilisez-vous dès aujourd'hui pour stopper l'hémorragie !!!**

**La grève est un droit et vous pouvez débrayer 1h, 2h ou toute la journée et n'importe où...Merci de prévenir votre encadrant juste avant votre départ (pas de délai de prévenance nécessaire).**

**La CFDT demande à la Direction France d'être reçue rapidement pour échanger sur la DUE et éviter de dégrader encore plus l'image du site.**

N'hésitez pas à poser vos questions par mail à : [sectionsyndicale.cfdt.vitre@gmail.com](mailto:sectionsyndicale.cfdt.vitre@gmail.com)